



# CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE DE LA REUNION

4 BD DORET - CS 53001 97741 SAINT DENIS CEDEX 9



Madame Séverine VITOUR  
41 bis chemin des tisserands  
APT 1  
97490 STE CLOTILDE

**DIRECTION PREVENTION PRECARITE REGULATION**  
Service Relations avec les Professionnels de Santé  
Contact : [rps@cgss.re](mailto:rps@cgss.re)

Saint Denis le, 14 décembre 2018

**Objet** : Accord pour effectuer des remplacements d'infirmier(e) libéral(e) sous convention

Madame,

Après examen de votre dossier, je vous informe que vous remplissez les conditions conventionnelles pour être inscrit dans nos fichiers en qualité d'infirmier(e) libéral(e) remplaçant(e).

Vous pouvez, maintenant, effectuer des remplacements d'infirmier(e) libéral(e) sous convention.

Cet accord prend effet à compter du 01/02/2017, date de début de votre autorisation de remplacement délivrée par l'Ordre Interdépartemental des Infirmiers REUNION-MAYOTTE.

Cet accord n'est valable qu'avec cette autorisation en cours de validité.

Il vous appartient donc de la faire renouveler par votre Ordre et de la transmettre au service des Relations avec les Professionnels de Santé avant son échéance.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

P/La Responsable du Service RPS,



**Direction Prévention  
Précarité Régulation**

Accord pour remplacer des infirmier(e)s conventionné(e)s  
Service Relations avec les Professionnels de Santé  
[rps@cgss.re](mailto:rps@cgss.re)